Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

►B

DIRECTIVE 2008/38/CE DE LA COMMISSION

du 5 mars 2008

établissant une liste des destinations des aliments pour animaux visant des objectifs nutritionnels particuliers

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(version codifiée)

(JO L 62 du 6.3.2008, p. 9)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) 2020/354 de la Commission du 4 mars 2020	L 67	1	5.3.2020

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://data.europa.eu/eli/dir/2008/38/2014-11-12/fra